

COMPTE RENDU du Conseil municipal du 26 novembre 2021

Présents : VAURS Laurent, Brice LAURET, Alain ARMAGNAC, Didier BARGIACCHI, Laurent BERNARD, Laure TOUCHET.

Absents : , Sophie PLATTNER

Secrétaire de séance : Brice Lauret

Approbation des comptes rendus des conseils municipaux des 22 septembre et 29 octobre 2021

DELIBERATIONS

Secrétariat : création de poste de secrétaire de mairie

Mme Valérie Amiot, habitant à Penne a proposé sa candidature au poste de secrétaire de mairie pour remplacer Marie Chantal Malgoire qui a donné sa démission à compter du 1^{er} décembre 2021. Son emploi sera permanent, à temps non complet, pour une durée de trois ans, à raison de 8 heures par semaine pour un salaire net mensuel de 430 euros. Elle effectuera une période d'essai de 3 mois.

Nous sommes satisfaits et enthousiastes d'avoir recruté une habitante de la commune voisine de Penne, qui a déjà une expérience de la fonction publique territoriale.

Adopté à l'unanimité

Budget de l'eau

Les compétences de la gestion de l'eau ont été officiellement transférées au syndicat du Levézou par arrêté préfectoral en ce jour du 26 novembre 2021. Il est donc nécessaire de procéder à la clôture du budget de l'eau, et à son intégration dans le Budget Communal.

Adopté par 5 votes pour et 1 abstention

Demande de subvention pour l'adressage

La Commune doit réaliser l'adressage qui est obligatoire pour la mise en place de la fibre. Un devis de 3 799 € a été proposé par ALEC COLLECTIVITES correspondant aux fournitures nécessaires. Le département propose une subvention à hauteur de 30% de ces frais, soit 1139 €. Une délibération du conseil municipal est nécessaire. Monsieur le maire propose au conseil de prendre cette délibération pour demander cette subvention au département.

Adopté à l'unanimité

Transfert des charges

Les charges à transférer à la communauté des communes concernent la voirie. La Commune a fait un devis de 21 160 euros pour du goudronnage et du curage des fossés qui n'ont été encore que partiellement réalisés, et 5771 euros pour des travaux d'épaveuse qui eux ont été effectués.

4218 euros de TVA seront rendus à la Commune en 2021, et elle recevra 6907 euros de subventions départementales.(FLAVIL)

Le solde à payer sera de 15 607 euros à la 4C auxquels il faut rajouter pour la dernière année 1 210 € correspondants au lissage de transfert de compétences école. Soit 16 217 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la validation de ces comptes.

Transfert de la compétence assainissement collectif à la 4C

Les communes de Salles sur Cérou, Noailles et Loubers, viennent de rejoindre la 4C. Pour la commune de Salle sur Cérou, sa compétence assainissement avait été cédée à la 3CS. Il est donc nécessaire pour la 4C de la reprendre.

La 4C souhaiterait opérer ce transfert au 1^{er} janvier 2022.

Il est nécessaire que chaque Commune prenne une délibération en ce sens.

Cependant, du fait qu'il n'y a pas d'assainissement collectif à Roussayrolles, les conseillers craignent de devoir prendre en charge un budget qui ne les concerne pas.

La délibération est refusée, par 5 voix contre et 1 abstention

Répartition des sièges des délégués à la Communauté de Commune

Ce vote est lié à l'entrée des nouvelles communes au sein de la 4C. L'arrivée de ces communes augmentent le nombre de sièges au sein du conseil communautaire et nous passons donc à 35 sièges. La proportionnelle du nombre de sièges attribué à chaque commune se faisant en fonction du nombre d'habitants, certaines communes vont de ce fait perdre des sièges au détriment des nouvelles entrantes.

Salles sur Cérou : 1 siège

Noailles : 2 sièges

Loubers : 1 siège

Le nouveau tableau est adopté à l'unanimité

Information : L'augmentation du nombre d'élus au conseil communautaire nous oblige à avoir une salle suffisamment grande. La préfecture demande à la 4C de se doter d'une salle répondant à ces exigences. Pour cela un projet de transformer l'atelier communal des Cabannes en une salle intercommunale est en cours. Dotant plus que d'autres communes manifestent leur intérêt pour intégrer la 4C dans un avenir proche.

QUESTIONS DIVERSES

Communication

La Commune a eu sa boîte mail piratée, ce qui explique que les mails de la mairie sont envoyés par un expéditeur « ministère ». Ceci pose un problème pour les envois des mails car il semblerait que toutes les personnes de la mail liste ne reçoivent pas tous les mails. Le solutionnement du problème est en cours.

Chauffage du logement municipal

Nous avons pour l'instant reçu qu'un devis concernant l'installation d'une future chaudière. Nous souhaitons en avoir davantage pour pouvoir

débattre sur le choix d'une future chaudière qui sera soit au gaz soit aux granulés de bois.

Le SDET va réaliser un bilan énergétique pour pouvoir évaluer les problèmes de dépense énergétique et pouvoir identifier comment améliorer cela.

Colis des aînés

Le projet est reconduit pour cette année.

Orientation du budget de l'an prochain

La dépense principale prévue pour l'an prochain concerne le changement de la chaudière du logement communal.